



CAHIER DES CHARGES : « BELEZZA DI MACHJA »

BIO - LOCAL

Nous avons eu l'idée d'élaborer notre propre cahier des charges en reprenant les grandes lignes de l'agriculture bio, en 7 points. La mention BELLEZZA DI MACHJA sera apposée sur tous nos produits au fil des fabrications et remplacera la mention NATURE & PROGRES que nous quitterons en 2026.

1. Nous nous engageons à produire des cosmétiques localement dans notre laboratoire de Porto Vecchio et uniquement sur ce lieu de production.
2. Tous les ingrédients et matières premières sont certifiés bio par ECOCERT dans la mesure du possible : pour les produits dans lesquels nous sommes obligés d'intégrer un ingrédient non bio tel que la soude dans nos savons et nos shampoings saponifiés à froid, un ratio de 8% de soude caustique (marque Brenntag) est toléré mais issu de procédé non mercuriel. La crème à l'Immortelle et les laits sont conservés par un Leucidal ou un Scotchgard. Les autres produits ne contiennent aucun conservateur.
3. La provenance locale des matières premières est aussi importante : nos huiles essentielles et hydrolats viennent de nos distillations de cueillette sauvages et cultivées dans notre secteur de Porto Vecchio ou plus largement de Corse.
Exemple : l'huile d'olive bio de nos savons 100% olives provient d'une productrice de Pianottoli, Camille JEHL, l'huile de noisette et la poudre de noisette que l'on retrouve dans nos savons noisette et dans l'Oliu Fabulosa ainsi que dans le gommage corps à l'Immortelle proviennent d'un producteur de Cervione contrôlé par NATURE ET PROGRES, Carlu Felice GIANMARI. Les citrons bio que nous distillons proviennent aussi de la région de Santa Maria Poggio de chez Frédérique MAROSELLI. La farine de châtaigne Bio vient généralement de divers producteurs de Castagniccia.
4. Les ingrédients de base, huiles végétales bio sont généralement provenance France au maximum des possibilités et certains de pays plus éloignés pour ce qui du coco, du beurre de cacao et de karité, mais toujours contrôlés en bio avec un seul arrivage par an et un seul fournisseur : ACTIBIO.
5. Nos contenant sont recyclables (cartons ou verre).
6. Nos cultures et nos cueillette sont contrôlées en bio par Ecocert.
7. Nos huiles essentielles font l'objet d'une chromatographie annuelle et nos cosmétiques ont été élaborés selon la réglementation européenne sous contrôle d'une toxicologue (inscription sur le portail européen).